



ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE  
Ordinaire

AMIENS le 1 Mars 2020

**POUVOIR pour le COREG (Comité Régional)**

<b>1</b>	Club représenté :
	N° d'affiliation à la FFESSM :
	Nom et prénom du Président du Club :
	N° de licence du Président :
<b>2</b>	<b>Pouvoir donné à un membre du club :</b>
	Nom et prénom de ce délégué : N° de licence :
<b>OU</b>	
<b>3</b>	<b>Pouvoir donné à un membre d'un autre club, mandaté :</b>
	Nom et prénom de ce délégué :
	N° de licence :
	Club d'appartenance et N° d'affiliation : Mandaté par :

Signature du Président - cachet du club -

Mention manuscrite de la main du Président du Club : « **Bon pour Pouvoir** »

Date :